



Awala-Yalimapo

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION N°19-12

Approuvant la réalisation de la 8^{ème} édition des Jeux Kali'na en Martinique

Séance du 01/02/12 (Quorum atteint)
Date de la convocation : 19/01/12

L'an deux mil douze, le mercredi premier février à seize heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul FERREIRA, Maire.

Membres en exercice : 15
Membres démissionnaires : 01
Membres présents : 08 votants : 09

PRESENTS : Jean-Paul FERREIRA, Maire - Félix TIOUKA, 1^{er} Adjoint - Liliane APPOLINAIRE, 2^{ème} Adjoint - Eveline PERIGNY, 3^{ème} Adjoint - Les conseillers : David JEAN-JACQUES - Stéphane APPOLINAIRE - Mirka ALEXANDRE - Hervé ROBINEAU.

ABSENTS : Alexis TIOUKA, 4^{ème} Adjoint (procuration à Félix TIOUKA) ; Les conseillers : Alain GIPET - Alain FREDERIC - Pascal AUGUSTE - Laëtitia TIOUKA - Loïck PAUL

SECRETARE DE SEANCE : Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Mademoiselle Liliane APPOLINAIRE est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Monsieur le Maire expose : Que les 8^{ème} Jeux Kali'na 2012 auront lieu à la Martinique du 7 au 9 décembre 2012. Cette édition sera gérée par un comité présidé par le maire de Awala-Yalimapo mais regroupant six villes partenaires. L'action sur le terrain sera coordonnée par l'association Karisko ainsi que la participation de diverses institutions régionales devant œuvrer au succès social, culturel et sportif de cet événement exceptionnel.

Les épreuves qui figurent au programme des Jeux Kali'na sont issues des pratiques traditionnelles amérindiennes. En Martinique, la 8^{ème} édition comprendra des jeux seniors et des jeux juniors mais également avec la participation de personnes dites handicapées dans la combinaison des équipes juniors et seniors.

La présence d'une trentaine de délégations de 10 personnes est prévue. Une vingtaine de la Martinique, une dizaine de la Caraïbe, d'Europe, du Canada, de la Guyane, du Suriname et du Brésil.

Le Comité d'Organisation des JK de Awala-Yalimapo sera en pleine collaboration étroite avec le Comité martiniquais afin de mener à bien cet événement et dans ce cadre là, devra effectuer divers déplacements en Martinique prévus dans le programme prévisionnel d'organisation.

Sur ces éléments, il invite les membres à en délibérer.

Le Conseil municipal,

Oui à l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré ;

Confirme la réalisation de la 8^{ème} édition des Jeux Kali'na en Martinique.

Autorise Monsieur le Maire à tout mettre en œuvre afin de faire aboutir cette opération.

Autorise M. le Maire ou son représentant à prendre toute décision nécessaire et à signer tout acte y afférent.

Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE DE AWALA-YALIMAPO

Jean-Paul FERREIRA

